

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, tenue le 18 avril 2019 à 19h30 en la salle du Conseil, sise au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles, lieu ordinaire des séances du conseil et conformément au code municipal, sont présents madame les conseillères Corina Lupu et France Robillard Pariseau, et messieurs les conseillers, David Estall, Daniel Filiatrault, Claude Pariseau et Michel Roch formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Pelletier.

Madame Alison Drylie, directrice générale et secrétaire-trésorière, également présente, agit comme greffière.

Absent :

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AVRIL 2019
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 21 MARS 2019 ET DU 11 AVRIL 2019
4. ADMINISTRATION ET FINANCES
 - 4.1. APPROBATION DES COMPTES
 - 4.2. TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
 - 4.3. DÉPÔT DES ÉTATS DES COMPARATIFS DES REVENUS DÉPENSES
 - 4.4. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2018 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE
 - 4.5. RÉOLUTION D'APPUI AUX DEMANDES DE SUBVENTIONS DE LA TABLE DES AÎNÉS DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
 - 4.6. RÉOLUTION D'APPUI À LA DEMANDE DE SUBVENTION DE CHALET RADIO.CA AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
 - 4.7. RÉOLUTION D'APPUI AUX DEMANDES DE SUBVENTION DE LA COOPÉRATIVE DES 4 POLES AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
 - 4.8. RÉOLUTION D'APPUI À LA DEMANDE DE SUBVENTION DE LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ LAUREL-STATION AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
 - 4.9. RÉOLUTION D'APPUI À LA DEMANDE DE SUBVENTION DE RESSOURCES COMMUNAUTAIRES SOPHIE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
 - 4.10. RÉOLUTION D'APPUI À LA DEMANDE DE SUBVENTION D'ARTS ET CULTURE DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES POUR LE CENTRE D'INTERPRÉTATION DES EAUX LAURENTIENNES AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
 - 4.11. OFFRES D'EMPLOIS ÉTUDIANTS
 - 4.12. SOUMISSION MENUISIER POUR TRAVAUX À LA SALLE DE DOUCHE
 - 4.13. DÉCÈS DE FERNAND FILIATRAULT, PÈRE DU CONSEILLER DANIEL FILIATRAULT

- 4.14. AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ -
QUAIS
- 4.15. ACQUISITION DE L'ÉGLISE ET TERRAINS DE LA FABRIQUE
NOTRE-DAME-DE-LA-SAGESSE
- 4.16. AUTORISATION DE DÉPÔT DE PROJET AU PRIMADA
- 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1. CONFIRMATION VOLET 2- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE –
PROGRAMME EN SÉCURITÉ CIVILE
 - 5.2. RÉVISION DES RÈGLEMENTS SQ
 - 5.3. AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE INTERMUNICIPALE
DE SÉCURITÉ CIVILE DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT EN CAS DE
SINISTRE
- 6. TRANSPORT ET VOIRIE
- 7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT
 - 7.1. POSTE D'INSPECTEUR MUNICIPAL, 2^E AFFICHAGE
- 8. LOISIRS ET CULTURE
 - 8.1. DEMANDE DE SUBVENTION À LOISIRS LAURENTIDES DANS LE
CADRE DU PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX
INITIATIVES LOCALES ET RÉGIONALES EN MATIÈRE D'ACTIVITÉ
PHYSIQUE ET DE PLEIN AIR (PAFILR)
 - 8.2. AUTORISATION DE PROCÉDER À LA VENTE DES BANDES DE LA
PATINOIRE
- 9. VARIA
- 10. DOCUMENTS DÉPOSÉS
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AVRIL 2019

Monsieur le maire René Pelletier souhaite la bienvenue et ouvre la séance constatant le quorum à 19h37.

2019-04-58

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU le projet d'ordre du jour ;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par France Robillard Pariseau et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

2019-04-59

3.1. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 21 MARS 2019 ET DU 11 AVRIL 2019

ATTENDU que les membres ont tous reçu les projets de procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mars 2019 et de la séance extraordinaire du 11 avril 2019 joints à la convocation de la présente séance ;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Daniel Filiatrault et unanimement résolu :

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 21 mars 2019 et de la séance extraordinaire du 11 avril 2019 soient et sont approuvés tel que rédigés.

2019-04-60

4. ADMINISTRATION ET FINANCES

4.1. APPROBATION DES COMPTES

ATTENDU le dépôt de la liste des comptes déposée par le secrétaire-trésorier qui certifie que les crédits sont disponibles pour couvrir ces dépenses au montant total de 78 500.00 \$;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par France Robillard Pariseau et unanimement résolu :

QUE le conseil approuve et entérine le paiement des comptes suivants :

Type	Période	Total
Dépenses incompressibles	Du 23 mars au 19 avril 2019	54 117.36 \$
Déboursés	Du 23 mars au 19 avril 2019	24 382.64 \$

4.2. TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Aucun transfert ce mois-ci.

4.3. DÉPÔT DES ÉTATS DES COMPARATIFS DES REVENUS DÉPENSES

4.4. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2018 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le rapport du vérificateur pour l'année 2018, préparé par la firme comptable Amyot Gélinas, est déposé à ce conseil.

Madame Alison Drylie, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait une présentation des faits saillants de ce rapport et informe des surplus financiers générés.

2019-04-61

4.5. RÉSOLUTION D'APPUI AUX DEMANDES DE SUBVENTIONS DE LA TABLE DES ÂÎNÉS DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

ATTENDU QUE l'organisme la Table des aînés de la MRC des Pays-d'en-Haut désire poursuivre son projet intergénérationnel en lecture déployé sur l'ensemble du territoire de la MRC ainsi que le financement du poste d'agente de développement et de communication;

ATTENDU QUE ces deux projets permettront la continuité des actions de la Table des aînés et par le fait même le renforcement du rôle de levier d'action dans l'amélioration de la qualité de vie de la population aînée de la MRC des Pays-d'en-Haut ;

ATTENDU QUE la Table des aînés de la MRC des Pays-d'en-Haut souhaite demander deux subventions respectivement de 14 295 \$ pour le projet de lecture intergénérationnel et de 28 992 \$ pour le poste d'agente de développement et de communication au Fonds de développement des territoires (FDT);

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par France Robillard Pariseau et unanimement résolu :

D'appuyer les demandes de subventions de 14 295 \$ et de 28 992 \$ de la Table des aînés de la MRC des Pays-d'en-Haut au Fonds de développement des territoires (FDT) 2019.

2019-04-62

4.6. RÉSOLUTION D'APPUI À LA DEMANDE DE SUBVENTION DE CHALET RADIO.CA AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

ATTENDU QUE Chalet Radio.ca souhaite s'implanter dans la MRC des Pays-d'en-Haut et diffuser un contenu généraliste, principalement sur internet;

ATTENDU QUE Chalet Radio.ca fera la couverture de la vie municipale et des services publics, la promotion de la vie communautaire et culturelle ainsi que l'environnement et le plein air ;

ATTENDU QUE Chalet Radio.ca se constitue en organisme à but non lucratif et souhaite favoriser l'engagement et la contribution des membres de l'OBNL et la participation populaire au choix de contenu;

ATTENDU QUE Chalet Radio.ca enrichit l'offre d'information aux citoyens;

ATTENDU QUE Chalet Radio.ca déposera une demande d'aide financière au FDT de la MRC des Pays-d'en-Haut pour une somme d'environ 23 000 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles adhère au principe d'une radio communautaire;

ATTENDU QUE l'appui de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles permettra à Chalet Radio.ca de diversifier ses sources de financement;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Claude Pariseau et unanimement résolu :

D'appuyer la demande de subvention de Chalet Radio.ca au Fonds de développement des territoires (FDT) 2019`

De transmettre une copie conforme de cette résolution à Chalet Radio.ca.

2019-04-63

4.7. RÉSOLUTION D'APPUI AUX DEMANDES DE SUBVENTION DE LA COOPÉRATIVE DES 4 POLES AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

ATTENDU QUE la Coopérative des 4 Pôles désire déposer deux projets au Fonds de développement des territoires 2019 (FDT), dont une demande pour assurer la pérennité de la navette fluviale ainsi qu'une deuxième demande pour la relance des activités du magasin générale ;

ATTENDU QUE ces deux projets contribueront significativement au développement économique et à la qualité de vie des citoyens de Lac-des-Seize-Îles ;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par David Estall et unanimement résolu :

D'appuyer les deux demandes de subventions de 25 000 \$ de la Coopérative des 4 Pôles au Fonds de développement des territoires (FDT) 2019.

2019-04-64

4.8. RÉSOLUTION D'APPUI À LA DEMANDE DE SUBVENTION DE LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ LAUREL-STATION AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

ATTENDU QUE la Coopérative de solidarité Laurel-Station désire déposer un projet au Fonds de développement des territoires 2019 (FDT) dans le but d'effectuer des aménagements et des réparations urgentes à la suite d'une infiltration d'eau ;

ATTENDU QUE les citoyens du secteur sud de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles sont des clients réguliers de la coopérative vu la proximité du dépanneur et que ce commerce maintient des services de proximité essentiels dans le secteur ;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Claude Pariseau et unanimement résolu :

D'appuyer la demande de subvention de 10 776 \$ de la Coopérative de solidarité Laurel-Station au Fonds de développement des territoires (FDT) 2019.

2019-04-65

4.9. RÉSOLUTION D'APPUI À LA DEMANDE DE SUBVENTION DE RESSOURCES COMMUNAUTAIRES SOPHIE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

ATTENDU QUE l'organisme Ressources communautaires Sophie désire déposer un projet intergénérationnel au Fonds de développement des territoires 2019 (FDT) permettant à des jeunes d'apprendre aux aînés à se servir des nouvelles technologies, et qu'à ce jour 28 participants de plus de 69 ans se sont inscrits ;

ATTENDU QUE ce projet permettra d'une part de développer les connaissances en informatique auprès des aînés, mais aussi de briser l'isolement vécu par bon nombre d'entre eux ;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par David Estall et unanimement résolu :

D'appuyer la demande de subvention de 7 000 \$ de l'organisme Ressources communautaires Sophie au Fonds de développement des territoires (FDT) 2019.

2019-04-66

4.10. RÉSOLUTION D'APPUI À LA DEMANDE DE SUBVENTION D'ARTS ET CULTURE DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES POUR LE CENTRE D'INTERPRÉTATION DES EAUX LAURENTIENNES AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

ATTENDU QUE l'organisme Arts et culture de Lac-des-Seize-Îles désire déposer un projet au Fonds de développement des territoires 2019 (FDT) au nom du Centre d'interprétation des eaux laurentiennes (CIEL) permettant à celui-ci d'acquérir un moteur hors-bord ;

ATTENDU QUE ce projet permettra au CIEL de poursuivre ses efforts dans ses dossiers environnementaux, écologiques, biologiques et archéologiques;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Michel Roch et unanimement résolu :

D'appuyer la demande de subvention de 4 600 \$ de l'organisme Arts et culture de Lac-des-Seize-Îles au Fonds de développement des territoires (FDT) 2019.

4.11. OFFRES D'EMPLOIS ÉTUDIANTS

Dépôt est fait par la directrice générale et secrétaire-trésorière des deux offres d'emplois étudiants pour la saison estivale 2019, à savoir un poste d'adjoint(e) administratif(ve) et de sauveteur.

2019-04-67

4.12. DÉCÈS DE FERNAND FILIATRAULT, PÈRE DU CONSEILLER DANIEL FILIATRAULT

ATTENDU le décès du père du conseiller Daniel Filiatrault, M. Fernand Filiatrault survenu le 11 avril 2019;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par David Estall et unanimement résolu :

QUE le conseil offre ses condoléances à la famille de Daniel Filiatrault;

QUE le conseil autorise le dépôt d'un don de 150 \$ à la Société d'Alzheimer tel que demandé par la famille.

2019-04-68

4.13. AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ - QUAIS

ATTENDU QUE le conseil a adopté la politique 2015 - affectations des réserves pour les quais comprenant l'administration des quais, contingences et entretien majeur ;

ATTENDU QUE la municipalité a terminé l'exercice financier 2018 avec un revenu pour les quais de 22 900 \$;

ATTENDU QUE la municipalité retire un 10 % de frais d'administration des quais, soit un montant de 2 290 \$;

ATTENDU QU'il y a lieu de partager dans les différentes affectations le montant total des revenus ;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Corina Lupu et unanimement résolu :

D'affecter un montant de 20 610 \$, du surplus accumulé non affecté, montant représentant les revenus de location des quais, moins le 10% d'administration aux quais (2 290 \$), de l'exercice financier 2018 aux réserves financières suivantes, à savoir :

Contingence - quais	4 122 \$
Entretien majeur des quais	16 488 \$

2019-04-69

4.14. ACQUISITION DE L'ÉGLISE ET TERRAINS DE LA FABRIQUE NOTRE-DAME-DES-MONTS

ATTENDU l'intérêt de la municipalité à acquérir l'église et les terrains de la fabrique Notre-Dame-des-Monts;

ATTENDU les négociations conclues entre la fabrique et la municipalité dans le cadre de cette acquisition au mois d'avril 2019;

ATTENDU la résolution 2018-07-24 autorisant la direction générale à procéder à retenir les services d'un notaire pour préparer le projet de contrat de transaction;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par France Robillard Pariseau et résolu :

D'autoriser la direction générale à procéder à l'acquisition de l'église et des deux terrains (matricules 2987-56-2793 et 2987-56-3725) et de signer tous les documents permettant de compléter la transaction.

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom e la Municipalité.

		Oui	Non	Absent
René Pelletier	Maire	x		
Michel Roch	District # 1	x		
David Estall	District # 2		x	
Claude Pariseau	District # 3	x		
France Robillard Pariseau	District # 4	x		
Corina Lupu	District # 5		x	
Daniel Filiatrault	District # 6	x		

2019-04-70

4.15. AUTORISATION DE DÉPÔT DE PROJET AU PRIMADA

ATTENDU QUE la période de l'appel de projets pour le programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA) se déroule du 7 mars au 15 mai 2019'

ATTENDU QUE la municipalité désire déposer un projet dans le cadre de ce programme afin d'améliorer l'aménagement de la plage municipale favorisant l'accessibilité aux citoyens aînés;

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par David Estall et unanimement résolu :

QUE le conseil autorise la direction générale à procéder à la demande d'aide financière au PRIMADA;

QUE la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

QUE la municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1. CONFIRMATION VOLET 2- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME EN SÉCURITÉ CIVILE

Dépôt est fait par la directrice générale et secrétaire-trésorière des confirmations d'octrois reçues dans le cadre des demandes d'aide financière effectuées au programme en sécurité civile, volet 2.

2019-04-71

5.2. RÉVISION DES RÈGLEMENTS SQ

ATTENDU QU'en 2012, une première mouture des règlements SQ uniformisés à travers la MRC des Pays-d'en-Haut a vu le jour;

ATTENDU QUE plusieurs municipalités locales ont modifié ces règlements au cours des dernières années;

ATTENDU QUE La Sûreté du Québec demande d'uniformiser les règlements sur l'ensemble du territoire de la MRC afin de faciliter leur application;

ATTENDU QUE le conseil considère cette demande très importante;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Claude Pariseau et unanimement résolu :

QUE le conseil nomme Alison Drylie, directrice générale et secrétaire-trésorière pour participer aux rencontres afin de déterminer un libellé uniforme pour les articles appliqués par la SQ.

2019-04-72

5.3. AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ CIVILE DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT EN CAS DE SINISTRE

ATTENDU QUE les municipalités de Lac-des-Seize-Îles, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard et Wentworth-Nord, les villes de Morin-Heights, d'Estérel, de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, de Sainte-Adèle et de Saint-Sauveur, la paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs et la MRC des Pays-d'en-Haut désirent convenir d'une action conjointe en sécurité civile par le biais d'une entente intermunicipale;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par David Estall et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal autorise la direction générale et Monsieur René Pelletier, maire à signer l'entente intermunicipale de sécurité civile de la MRC en cas de sinistre.

6. TRANSPORT ET VOIRIE

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1. POSTE D'INSPECTEUR MUNICIPAL, 2^E AFFICHAGE

Dépôt est fait par la directrice générale et secrétaire-trésorière de l'offre d'emploi en 2^e affichage pour le poste d'inspecteur municipal, responsable en urbanisme et environnement.

8. LOISIRS ET CULTURE

2019-04-73

8.1. DEMANDE DE SUBVENTION À LOISIRS LAURENTIDES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX INITIATIVES LOCALES ET RÉGIONALES EN MATIÈRE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DE PLEIN AIR (PAFILR)

ATTENDU QUE la période de l'appel de projets du Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air (PAFILR) géré par Loisirs Laurentides s'étend du 18 mars au 19 avril 2019;

ATTENDU QUE la municipalité désire acquérir des buts de soccer amovibles pour le terrain de balle au parc John S. Prince;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Corina Lupu et unanimement résolu :

D'autoriser la direction générale à déposer une demande d'aide financière au Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air (PAFILR) pour l'acquisition de buts de soccer amovibles pour le parc John S. Prince.

2019-04-74

8.2. AUTORISATION DE PROCÉDER À LA VENTE DES BANDES DE LA PATINOIRE

ATTENDU QUE la municipalité a acquis des bandes de patinoire payées en décembre 2015 au coût de 43 999.14 \$ taxes incluses;

ATTENDU QUE la patinoire sera désormais érigée à la marina et que les bandes ne seront plus nécessaires;

Par conséquent,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Daniel Filiatrault et unanimement résolu :

D'autoriser la direction générale à procéder à la vente des bandes de patinoire.

9. VARIA

10. DOCUMENTS DÉPOSÉS

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-04-75

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Étant 10 h 00, IL EST DÛMENT PROPOSÉ par France Robillard Pariseau et unanimement résolu de lever l'assemblée l'ordre du jour étant épuisé.

René Pelletier
Maire

Alison Drylie
Directrice générale – secrétaire -trésorière